

— POST-PERMIS



L'établissement propose une formation post-permis B suite à l'obtention de votre examen.

La formation est possible dès 6 mois après l'obtention du permis.

Basée sur le volontariat, cette formation n'a pas de caractère obligatoire mais est préconisée afin de renforcer vos acquis.

La formation se déroule sur notre voiture auto-école en présence d'un moniteur diplômé.

La formation est de 7h au total en 1 journée (9h-12h et 13h-17h).

PROGRAMME DE FORMATION

- 1h audit de conduite (mise en situation en agglomération, voie rapide, autoroute, manoeuvres giratoires etc.)
- 1h de remise à niveau sur les ponts faibles constatés ou sur des demandes spécifiques du conducteur
- 1h travail sur piste privée Zenith Nancy (évitements-freinages d'urgence-slalom avec lunettes simulation alcool 0.8g/l etc...
- 3h30 théorie en salle sujets divers vitesse-alcool-drogue-fatigue-vigilance
- 1/2h retour debriefing-bilan .

Cette formation post-permis ne remet absolument pas en cause votre examen mais est censée vous apporter une connaissance plus approfondie sur certains points qui peuvent vous poser souci.

Coût de la formation disponible sur simple demande à l'établissement.